



RCS : ARRAS

Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 40514

Numéro SIREN : 498 985 456

Nom ou dénomination : GONCALVES INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2017 sous le numéro de dépôt 3374

**SIANES
VALEUR**

LEGALE

SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS

7 Chemin des Camayeux

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



247 c, route de Béthune
Z.A.L. - BP 283
62305 LENS cedex
Téléphone : 03.21.13.54.54
Télécopie : 03.21.13.54.55
contact@ec3a-depl.com
www.ec3a-depl.com

136, bd Victor Hugo
BP 552
62411 BETHUNE
Téléphone : 03.21.57.19.64
Télécopie : 03.21.56.46.51

Conformément aux termes de notre lettre de mission , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS** relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 833 216 euros
Chiffre d'affaires :	449 800 euros
Résultat net comptable :	429 381 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LENS
Le 14/04/2017

Signature
L.ALLAIS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	970,00	8,98	961,02	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	13 174,26	5 859,07	7 315,19	6 715,31
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	773 220,00	2 500,00	770 720,00	770 720,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	49 864,00		49 864,00	49 864,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	550,00		550,00	550,00
TOTAL (II)		837 778,26	8 368,05	829 410,21	827 849,31
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	95 840,00		95 840,00	116 832,00
	Autres créances	395 832,15		395 832,15	377 870,00
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 230 952,52		1 230 952,52	1 030 150,31
	DISPONIBILITES	279 713,96		279 713,96	136 208,84
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 467,34		1 467,34	4 408,69
	TOTAL (III)	2 003 805,97		2 003 805,97	1 665 469,84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 841 584,23	8 368,05	2 833 216,18	2 493 319,15

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

550,00

550,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000,00	640 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000,00	64 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 540 990,60	1 298 080,03
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	429 380,86	345 310,57
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 674 371,46	2 347 390,60
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	399,18	216,49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 824,16	9 138,27
	Dettes fiscales et sociales	149 711,38	136 573,79
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	158 844,72	145 928,55
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 833 216,18	2 493 319,15
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	429 380,86	345 310,57
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	158 844,72	145 928,55
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

POUR COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES
Le Président

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	449 800,00		449 800,00	412 052,76
	Montant net du chiffre d'affaires	449 800,00		449 800,00	412 052,76
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			36 143,92	13 682,37
	Autres produits			1,10	0,27
	Total des produits d'exploitation (1)			485 945,02	425 735,40
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			100 577,43	83 724,91
	Impôts, taxes et versements assimilés			25 819,73	9 506,82
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements			203 647,99	188 643,40
	Charges sociales du personnel			113 044,89	111 836,61
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 141,55	1 055,88
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges			0,75	0,09
	Total des charges d'exploitation (2)			444 232,34	394 767,71
RESULTAT D'EXPLOITATION				41 712,68	30 967,69

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RES ULTAT D'EXPLOITATION		41 712,68	30 967,69
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	390 052,50	309 868,50
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 799,68	19 679,38
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		407 852,18	329 547,88
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	722,00	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		722,00	
RES ULTAT FINANCIER		407 130,18	329 547,88
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		448 842,86	360 515,57
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	2 000,00	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	452,00	107,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	452,00	107,00
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		1 548,00	(107,00)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		21 010,00	15 098,00
TOTAL DES PRODUITS		895 797,20	755 283,28
TOTAL DES CHARGES		466 416,34	409 972,71
RES ULTAT DE L'EXERCICE		429 380,86	345 310,57

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 7 Chemin des Camayoux 62172 ROUVIGNY-BOYEFEELES		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 4 9 8 9 8 5 4 5 6 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
		Exercice N, clos le, 31/12/2016			
		N-1 31/12/2015			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG	9	961
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (I)	AJ	AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AP	AO		
	Terrains	AR	AS		
	Constructions	AT	AU	5 859	7 315
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AV	AW		6 715
	Autres immobilisations corporelles	AX	AY		
	Immobilisations en cours	CS	CT		
	Avances et acomptes	CU	CV	2 500	770 720
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BB	BC		770 720
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BD	BE	49 864	49 864	
Autres participations	BF	BG			
Créances rattachées à des participations	BH	BI	550	550	
Autres titres immobilisés	BJ	BK	8 368	829 410	
Prêts	BL	BM		827 849	
Autres immobilisations financières *	BN	BO			
TO TAL (II)	BP	BQ			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BR	BS		
	Matières premières, approvisionnements	BT	BU		
	En cours de production de biens	BV	BW		
	En cours de production de services	BX	BY	95 840	116 832
	Produits intermédiaires et finis	BZ	CA	395 832	377 870
	Marchandises	CB	CC		
	Avances et acomptes versés sur commandes	CD	CE	1 230 953	1 030 150
	CREANCES	CF	CG	279 714	136 209
	Clients et comptes rattachés (3) *	CH	CI	1 467	4 409
	Autres créances (3)	CJ	CK	2 003 806	1 665 470
DIVERS	CW				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CM				
Disponibilités	CN				
Comptes de régularisation	CO	1A	8 368	2 833 216	
Charges constatées d'avance (3) *				2 493 319	
TO TAL (III)					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif * (VI)					
TO TAL GENERAL (I à VI)					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		CR	
		Stocks :		Créances :	

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 640 000)	DA	640 000	640 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 000	64 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 540 991	1 298 080
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	429 381	345 311
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 674 371	2 347 391
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	399	216
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 824	9 138
	Dettes fiscales et sociales	DY	149 621	136 574
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	158 845	145 929	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 833 216	2 493 319
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
			1F	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	158 845	145 929
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS							Néant ☐ *	
		Exercice N				Total	Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	449 800	FH		FI	449 800	
		FJ	449 800	FK		FL	449 800	
	Chiffres d'affaires nets*					FM	412 053	
	Production stockée *					FN	412 053	
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	36 144	
	Autres produits (1) (11)					FR	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							485 945	
CHARGES D'EXPLOITATION	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
		Variation de stock (marchandises) *				FT		
		Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
		Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
		Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	100 577	
		Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	25 820	
		Salaires et traitements *				FY	203 648	
		Charges sociales (10)				FZ	113 045	
		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	1 142	
						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
		Autres charges (12)				GE	1	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	41 713
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	390 053	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	407 852	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	722	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	722	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	407 130	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	448 843	

Désignation de l'entreprise SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	452		107
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	452		107
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 548		(107)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 010		15 098
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	895 797		755 283
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	466 416		409 973
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	429 381		345 311
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	15 854		11 286
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	7 294		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 582		11 682
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	452	2 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PV	439	
CH 1800 - PENALITE RETARD	13	
CESSION SCENIC		2 000
Totalisation	452	2 000

Désignation de l'entreprise **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS** Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 667	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX
		Matériel de transport *	KY	1 974	KZ		LA
	Matériel de bureau	LB	11 315	LC		LD	
	Matériel informatique	LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL		LM	
	Avances et acomptes	LN	13 289	LO		LP	
	TOTAL III						1 732
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U	773 220	8V		8W
Autres titres immobilisés		1P	49 864	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	550	1U		1V	
TOTAL IV		LQ	823 634	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	838 590	ØH		ØJ	2 702

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	1 667	LW	970	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP	1 848	MQ	235	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	12 939	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	1 848	NH	13 174	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	773 220	ØZ
		Autres titres immobilisés	1I		2B		2C	49 864	2D
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E		2F	550	2G	
TOTAL IV		13		NJ		NK	823 634	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		ØK	3 515	ØL	837 778	ØM	

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 667	PF	9	PG	1 667	PH	9
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	1 974	QI	16	QJ	1 848	QK	143
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 600	QM	1 117	QN		QO	5 716
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 574	QV	1 133	QW	1 848	QX	5 859
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	8 241	ØP	1 142	ØQ	3 515	ØR	5 868

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	2 500	9V		9W		9X	2 500
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	28 562	6Y		6Z	28 562	7A	
	TOTAL III	7B	31 062	TY		TZ	28 562	UA	2 500
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	31 062	UB		UC	28 562	UD	2 500
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF	28 562			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2016

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
PROV CC 2GD	28 562		28 562	
Totalisation	28 562		28 562	

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	550	UV		UW	550				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	95 840		95 840						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 000		2 000						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 526		1 526					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	392 306		392 306						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	1 467		1 467						
	TOTAUX		VT	493 689	VU	493 139	VV	550			
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 824		8 824						
Personnel et comptes rattachés		8C	40 332		40 332						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 586		53 586						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 377		3 377						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	30 545		30 545						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	21 783		21 783						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	399		399						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	158 845	VZ	158 845						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						399	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		429 381	
			de son conjoint				WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	moins part déductible *		à réintégrer :		WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	2 545	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	4 655			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW		
				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		452		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	722		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						TOTAL I				
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	19 503
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								XA	370 549
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investisse ment immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
	Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
	III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	83 997			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL		BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	83 997		XO	0

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2016

Libellé	Montant
QUOTE PART DEFICIT SCI 5G	1 685
PDT IMPOT CICE	2 533
Totalisation	4 218

Désignation de l'entreprise SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	4 190	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	345 311		- Autres réserves	ZD	242 911				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	102 400				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	345 311		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH	345 311				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ			12 221				
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	6 000	XQ	6 000		6 000				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	766		252				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	10 397		6 762				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	83 415		70 712				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	100 577		83 725				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	433		433				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	25 387		9 074				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	25 820		9 507				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	93 792		79 675				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	11 310		9 366				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *			ØB	195 988						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)			YP	3		3				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	2,03 %		2,15 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0	ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059A-Détail...	3 515	3 515		
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	2 000	2 000	2 000			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

2 000

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2016

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
AUTODESK AUT	29/07/2011	1 667		1 667									
SCENIC	24/08/2011	1 848		1 848			2 000	2 000	2 000				
Totalisation		3 515		3 515			2 000	2 000	2 000				

Désignation de l'entreprise : **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS**

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à N - 3						
à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	5				
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois 12
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :				
I - Production de l'entreprise				
Ventes de marchandises	OA			
Production vendue - Biens	OB			
Production vendue - Services	OC			314 860
Production stockée	OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH			1
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			5 307
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 1	OM			320 168
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON			
Variation de stocks (marchandises)	OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR			50 001
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW			1
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ			609
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
TOTAL 2	OJ			50 610
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG		269 558
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA			269 558
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX			457 382
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 49898545600017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) 7 Chemin des Camayeux

CODE POSTAL 62172

VILLE BOUVIGNY-BOYEFFLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

6 400

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GONCALVES Prénom(s) Jose

Nom marital % de détention 99,94 Nb de parts ou actions 6 396

Naissance : Date 04041969 N° département 62 Commune LENS Pays FRANCE

Adresse : N° 7 Voie Rue Des Camayeux

Code postal 62172 Commune BOUVIGNY Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 49898545600017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GONCALVES INVESTISSEMENTS

ADRESSE (voie) 7 Chemin des Camayoux

CODE POSTAL 62172 VILLE BOUVIGNY-BOYEFFLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 5

Forme juridique SAS Dénomination SOGEBAT

N° SIREN (si société établie en France) 437512858 % de détention 80,00

Adresse : N° Voie ZI FOSSE 13

Code postal 62114 Commune SAINS EN GOHELLE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination 2G DIFFUSIONS

N° SIREN (si société établie en France) 522560077 % de détention 50,00

Adresse : N° Voie PLACE LYAUTEY

Code postal 62114 Commune SAINS EN GOHELLE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination SOMATEN

N° SIREN (si société établie en France) 450194709 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie RUE DE LA LIBERATION ZONE CHAUFFOURS EST

Code postal 62170 Commune COURRIERES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination CEJ CONCEPT

N° SIREN (si société établie en France) 792837809 % de détention 99,00

Adresse : N° Voie PLACE LYAUTEY

Code postal 62114 Commune SAINS EN GOHELLE Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 5 G

N° SIREN (si société établie en France) 797733805 % de détention 10,00

Adresse : N° 7 Voie CHEMIN DES CAMAYEUX

Code postal 62172 Commune BOUVIGNY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUDIT COMMISSARIAT

A.CO.

141, RUE DU FAUBOURG DES POSTES

59000 LILLE

☎ 09 72 49 06 90

@ olivierherlin@orange.fr

S.A.S. « GONCALVES INVESTISSEMENTS »

7 Chemin des Camayeux

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

SAS au Capital de 38.500 € - RCS Lille Métropole 353 648 595 - N° d'identification Intracommunautaire FR 52 353 648 595 00034 - Code APE 6920 Z.

**AUDIT COMMISSARIAT
A. CO.
141 Rue du Faubourg des Postes – 59000 LILLE**

SOCIETE GONCALVES INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 640 000 €

Siège social : 7, Chemin des Camayeux – 62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

R.C.S : ARRAS 498 985 456

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée « GONCALVES INVESTISSEMENTS », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- la justification de nos appréciations ;*
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L. 123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire des titres de participation sont au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire sont pertinents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lille, le 15 mai 2017

**AUDIT COMMISSARIAT
A.CO.**

**Olivier HERLIN
Commissaire aux Comptes**



**AUDIT COMMISSARIAT
A. CO.
141 Rue du Faubourg des Postes – 59000 LILLE**

SAS « GONCALVES INVESTISSEMENTS »

**7, Chemin des Camayeux
62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2016**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



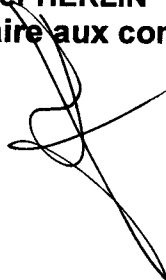
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Fait à Lille, le 15 mai 2017

**Audit Commissariat
A. CO.**

**Olivier HERLIN
Commissaire aux comptes**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'O' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2016			31/12/2015
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
970,00	8,98	961,02	
13 174,26	5 859,07	7 315,19	6 715,31
773 220,00	2 500,00	770 720,00	770 720,00
49 864,00		49 864,00	49 864,00
550,00		550,00	550,00
837 778,26	8 368,05	829 410,21	827 849,31
95 840,00		95 840,00	116 832,00
395 832,15		395 832,15	377 870,00
1 230 952,52		1 230 952,52	1 030 150,31
279 713,96		279 713,96	136 208,84
1 467,34		1 467,34	4 408,69
2 003 805,97		2 003 805,97	1 665 469,84
2 841 584,23	8 368,05	2 833 216,18	2 493 319,15

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

550,00

550,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	640 000,00	640 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	64 000,00	64 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 540 990,60	1 298 080,03
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	429 380,86	345 310,57
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 674 371,46	2 347 390,60
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	399,18	216,49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 824,16	9 138,27
	Dettes fiscales et sociales	149 621,38	136 573,79
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	158 844,72	145 928,55
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 833 216,18	2 493 319,15
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		429 380,86	345 310,57
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		158 844,72	145 928,55
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	449 800,00		449 800,00	412 052,76
	Montant net du chiffre d'affaires	449 800,00		449 800,00	412 052,76
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			36 143,92 1,10	13 682,37 0,27
Total des produits d'exploitation (1)				485 945,02	425 735,40
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			100 577,43	83 724,91
	Impôts, taxes et versements assimilés			25 819,73	9 506,82
	Salaires et traitements			203 647,99	188 643,40
	Charges sociales du personnel			113 044,89	111 836,61
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			1 141,55	1 055,88
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			0,75	0,09
Total des charges d'exploitation (2)				444 232,34	394 767,71
RESULTAT D'EXPLOITATION				41 712,68	30 967,69

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		41 712,68	30 967,69
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	390 052,50	309 868,50
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 799,68	19 679,38
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		407 852,18	329 547,88
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	722,00	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		722,00	
RESULTAT FINANCIER		407 130,18	329 547,88
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		448 842,86	360 515,57
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	2 000,00	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	452,00	107,00
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		452,00	107,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 548,00	(107,00)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		21 010,00	15 098,00
TOTAL DES PRODUITS		895 797,20	755 283,28
TOTAL DES CHARGES		466 416,34	409 972,71
RESULTAT DE L'EXERCICE		429 380,86	345 310,57
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

«GONCALVES INVESTISSEMENTS»
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 640.000 Euros
Siège social : BOUVIGNY-BOYEFFLES (Pas-de-Calais)
7, Chemin des Camayeux
R.C.S. : ARRAS 498.985.456
SIRET N° 498.985.456.00017

ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 MAI 2017

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESULTAT DU VOTE

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice qui s'élève à 429.381 Euros de la manière suivante :

- Aux actionnaires, un dividende de : 200.000 Euros
- Le solde, au poste «Autres Réserves»,
soit une somme de : 229.381 Euros

TOTAL EGAL AU BENEFICE
COMPTABLE :

429.381 Euros

Le montant du dividende par action s'élève à 31,25 Euros.

Etant précisé que les actionnaires personnes physiques bénéficient d'un abattement fiscal de 40 %.

Ainsi, la distribution éligible à cet abattement s'élève globalement à 200.000 Euros, tous les actionnaires étant des personnes physiques

Cette distribution est mise en paiement à compter de ce jour après déduction, pour les personnes physiques, des prélèvements sociaux obligatoires fixés à ce jour à 15,50 % et du prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % au titre de l'impôt sur le revenu prévu à l'article 117 Quater du Code Général des Impôts (sauf dispense formulée auprès de notre société).

Il est rappelé qu'il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE DISTRIBUEE	DIVIDENDE REUEE A LA DISTRIBUTION
2013	/	/	/
2014	/	/	/
2015	102.400	102.400	/

Ladite résolution a été adoptée à l'unanimité.

POUR COPE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

